

F.A.R.

Folks, Authorities and Radicalism: between polarization and social construction

CONTRACT - BR/175/A4/FAR

RÉSUMÉ

Le concept de "radicalisation" est actuellement considéré comme l'un des concepts clés de l'évolution de nos sociétés. Largement utilisé par les médias et les politiques publiques, il reste cependant assez vague et étroitement lié à d'autres notions tels que l'engagement, l'activisme politique, l'extrémisme, le terrorisme. Le présent projet propose de répondre à la pénurie de données originales et empiriques (en Belgique) en développant un agenda interdisciplinaire qui vise à interconnecter différents aspects situés à trois niveaux d'analyse différents : micro, méso, macro. Pour ce faire, le projet est divisé en trois *work packages*.

Le premier *work package* se concentre sur la politique publique de déradicalisation et sa mise en œuvre. Pour examiner cette politique, nous visons trois objectifs qui ont été décrits dans trois rapports thématiques spécifiques. Le premier rapport décrit les différentes initiatives de politique publique justifiées par la prévention ou la sanction des "processus de radicalisation" et examine la réception de ces politiques par les parties prenantes. Il met en évidence deux visions de la radicalisation qui coexistent ; l'une basée sur une approche sécuritaire qui définit la radicalisation comme une forme violente de militantisme et d'action, l'autre basée sur une approche sociale qui définit la radicalisation comme le processus social d'aliénation et de marginalisation. Ensuite, l'étude montre l'importance et le rôle des autorités locales dans le processus de mise en œuvre des politiques. Enfin, les liens entre les LIVC R (*Lokale integrale veiligheidscel* ; cellules locales de sécurité) et la police révèlent des problèmes de confidentialité et de partage d'informations. Le deuxième objectif poursuivi découle de la dernière observation. Nous examinons comment les agents de prévention, les acteurs sociaux et la police au niveau local traitent la confidentialité et le partage d'informations. Le troisième objectif vise à évaluer l'impact de la politique sur les musulmans de Belgique. Nous avons choisi d'opérationnaliser cet objectif en nous concentrant sur les effets de la détection précoce et du signalement de la radicalisation violente auprès de ce groupe spécifique.

Le deuxième *work package* vise à évaluer si nous observons parmi les citoyens belges des signes de polarisation idéologique et si cette polarisation est liée au soutien d'actions illégales et violentes soit perpétrées par des groupes politiques radicaux, soit perpétrées par l'État dans leur façon de traiter ces groupes politiques radicaux. Nous avons réalisé deux enquêtes. La première s'appuie sur un échantillon de la population belge et la seconde se concentre spécifiquement sur des Belges qui s'identifient comme musulmans. La première montre que la population belge en général ne soutient pas les actions illégales ou violentes à des fins politiques. La tolérance à l'égard de ce type de violence est très faible, quelles

que soient les convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses. Outre cette conclusion principale, trois observations peuvent être faites. Premièrement, en examinant les variations individuelles, au sein des mouvements nativistes et anti-immigration, le soutien aux actions impliquant une violence physique (contre la police ou les civils) est un plus élevé. Ensuite, l'enquête montre que le rejet de la violence politique se développe par l'éducation et la sensibilisation au pluralisme d'opinions. Enfin, la perception de la violence par rapport aux méthodes utilisées par la police pose questions. En effet, un grand nombre de citoyens semblent ouverts à l'utilisation de méthodes violentes telles que la garde à vue prolongée, la mise sur écoute des proches des suspects, ou encore les méthodes d'interrogatoire qui fragilisent l'état physique et psychologique des suspects. La deuxième enquête a examiné les attitudes des musulmans résidant en Belgique à l'égard des actions politiques illégales et violentes. Celle-ci confirme les observations de la première enquête.

Le troisième *work package* examine au niveau microsociologique les caractéristiques individuelles ainsi que les parcours et/ou les épisodes pénaux des individus identifiés comme "radicalisés" (au sens large du terme) par les autorités publiques belges (services de répression de l'administration du système d'administration de la justice pénale, services de sécurité).

L'objectif de ce *work package* est triple. Tout d'abord, analyser la manière dont le système d'administration de la justice pénale belge (SAJP) traite le phénomène de la radicalisation en procédant à une analyse de la littérature grise et législative contenant des informations sur les principales bases de données qui sont utilisées par ce système. Il en ressort deux constats: (1) les pouvoirs publics ont développé une volonté de détecter et d'enregistrer de plus en plus précocement les soupçons de toute forme de radicalisme, en commençant par la surveillance policière administrative ou les services de sécurité et de renseignement ; (2) les autorités se sont engagées dans une tendance de partage d'informations entre un grand nombre de services (police, justice, services de renseignement, services locaux et socio-préventifs, etc.) qui coordonnent leurs actions selon un modèle multi-agences. Deuxièmement, décrire les trajectoires individuelles et les épisodes pénaux d'un échantillon d'individus (n = 19.641) qui ont été caractérisés comme radicaux par les autorités publiques belges (police fédérale et ACTU) par le développement et l'exploitation de la première base de données intégrée sur la 'radicalisation' construite sur la base de plusieurs extractions des principales bases de données de la SAJP (par exemple relatives aux poursuites, condamnations et emprisonnements). Les premiers résultats objectivent la présence ou non des individus de l'échantillon dans les différentes bases de données de la SAJP mais ne valident ou ne réfutent en aucun cas à ce stade l'hypothèse du lien entre crime et terrorisme formulée par la littérature. Une analyse plus poussée pour reconstituer d'abord leur trajectoire propre est nécessaire. Une autre analyse menée sur les individus qui ont été condamnés pour terrorisme en Belgique (n = 489 personnes, condamnées entre 2006 et 2020) donne des informations substantielles sur les caractéristiques, les antécédents et la récurrence de ces personnes. Troisièmement, se concentrer sur les discours des individus pour appréhender l'impact concret de l'interaction entre les individus caractérisés comme radicaux et le SAJP belge. Des entretiens ont été menés, d'une part, avec des assistants de justice et des membres de la direction des maisons de justice locales impliqués dans l'accompagnement de prévenus caractérisés comme terroristes et/ou radicalisés. Les résultats montrent que les assistants de justice ne se sont pas soumis entièrement aux impératifs sécuritaires sous-jacents à ces cas, bien que ces derniers aient influencé

significativement leur travail (par exemple, complexification de la vérification de la procédure, nouvelle relation professionnelle, dilemme éthique, charge de travail). L'analyse souligne également, entre autres, que la gestion de l'information est devenue une partie essentielle de leur travail. D'autre part, des entretiens ont été menés avec des individus qui s'identifient comme radicaux ou qui ont été caractérisés comme tels par les autorités publiques. D'une manière générale, le constat, tiré des résultats de l'analyse du discours de nos enquêtés, correspond à bien des égards à ce que l'on trouve dans la littérature scientifique spécialisée sur les mouvements sociaux. En outre, il met en évidence diverses dimensions de leur engagement, les motivations qui le sous-tendent, les pratiques qui en découlent, ainsi que les effets de leur engagement et de la réaction sociale.

Mots-clés : Polarisation, Radicalisme, Violence, Sécurité, Terrorisme.